

O

~ E. Ny. ~

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
SERV. DES A.I.M.O.

USUMBURA, le 13 janvier 1956.-

N° 214/139.-

TRANSMISE copie pour information à :

→ Monsieur le Résident du Ruanda à KIGALI,
→ Monsieur le Résident de l'Urundi à KITOGA.

OBJET:

Enquête sanestrichelle
de la M.O.I. 2ème semestre
1955.-

A Monsieur l'Administrateur du Territoire
(Tous)

de et à
RUHENERI.-

24/1/1956 / N° 0301
303 NOV. 1956

Monsieur l'Administrateur du Territoire,

Je vous saurais gré de vouloir bien rappeler aux employeurs de votre territoire assujettis à l'obligation de répondre à l'enquête sanestrichelle de la M.O.I., la nécessité de m'adresser, pour autant qu'ils ne l'aient déjà fait, la formule réponse avant le 30 de ce mois.-

LE CHEF DU SERVICE DES A.I.M.O.
I. REISDORFF.-

Reisdorff

Ruhengeri



11481